MALMEDY - HORECA

« Je peux tenir jusqu'en mars… »

Le patron du café Le Centre risque la faillite

Valery Fanielle et le café Le Centre cherchent à survivre à la crise. © D.R.

On le sait, la situation dans l'horeca est dramatique. Si les restaurants peuvent continuer à tourner en mode traiteur, ce n'est pas le cas des cafés et bars. Pour eux, comme en témoigne Valéry Fanielle, le patron du café Le Centre à Malmedy, la situation est proche du point de non-retour.

Aura-t-on droit d'ici quelques mois à un véritable désert dans le monde de l'horeca belge ? En tout cas, si la fermeture des débits de boissons se poursuit trop longtemps, une vague de faillite sans précédent risque bien de toucher le secteur.
Patron du café Le Centre, à Malmedy, Valéry Fanielle témoigne de la situation incroyable dans laquelle, à l'instar de beaucoup d'autres cafetiers, il se trouve. « On a fermé pendant 6 mois en 2020, on est parti pour une fermeture pendant au moins déjà 3 mois en 2021. C'est catastrophique. Avec les charges et sans rentrée financières, on est en train de s'endetter », souffle-t-il.
Car contrairement aux restaurants qui peuvent vendre à emporter, c'est beaucoup plus compliqué, voire impossible, pour les cafés puisque la vente d'alcool est interdite entre 20 heures et 6 heures. « On n'a aucune alternative. On est à l'agonie, véritablement. »

> *« Même si on rouvre en avril, 2021 servira à boucher le trou de 2020, tandis que 2022 bouchera 2021… »*
> Valéry Fanielle

DES AIDES DÉRISOIRES

Et ce ne sont pas les aides de l'Etat, dérisoires au vu de la situation, qui permettront de s'en sortir. « On a le droit passerelle doublé, soit 2.500 € par mois. Mais moi, j'ai **4.000 € de charges** chaque mois. En plus, cette aide, elle sera taxée en fin d'année. On donne maintenant pour nous reprendre plus tard », explique-t-il.
Sans aucune dette au moment où on l'a obligé à fermer, il se retrouve maintenant avec une petite dette de 640 € à la TVA, des réserves personnelles épuisées et un avenir totalement incertain. « Je me suis arrangé avec AB Inbev pour payer mon loyer plus tard. Mais j'ai d'autres charges, des crédits… Et les banques ne nous suivent pas », raconte Valéry Fanielle, qui a peur d'avoir énormément de dettes à rembourser d'un coup en fin d'année.

« JE SUIS COINCÉ… »

Pour lui, si rien n'est fait pour les aider réellement, on va droit dans le mur. « Je peux tenir jusqu'en mars. Après, **ce sera le dépôt de bilan**. Comme beaucoup d'autres. Et même si on rouvre en avril, 2021 servira à boucher le trou de 2020, tandis que 2022 bouchera 2021… On ne retrouvera pas une activité normale avant 2023 », analyse le cafetier.
Le risque qu'il encourt, c'est aussi une faillite personnelle. « À moins de trouver un emploi qui me paye 5.500€ par mois… Je suis coincé, je ne peux que tout donner pour tenter de sauver mon café », expose-t-il.

JULIEN DENOËL

VERVIERS - BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le projet de dispensaire animalier va être relancé

Mis en stand-by à cause de la crise sanitaire. © PhotoNews

La ville de Verviers pourrait-elle disposer dans un futur proche d'un dispensaire animalier ? Une demande en ce sens avait en tout cas été formulée par la Verviétoise, Véronique Rogge (NV), à l'échevin en charge du Bien-être animal. « La première réunion a eu lieu juste avant que se déclare l'épidémie de covid, soit au mois de mars 2020. L'idée sur la table serait de disposer d'un dispensaire soutenu par la Fondation Prince Laurent », explique Maxime Degey.
La Fondation Prince Laurent compte actuellement cinq dispensaires vétérinaires en Belgique. Les propriétaires, en situation de précarité, peuvent y faire soigner leurs animaux de compagnie gratuitement (excepté les faibles frais d'inscription et d'identification). « C'est la Fondation qui dédommage les vétérinaires qui participent au dispensaire et qui vérifie les conditions d'admission des propriétaires d'animaux », commente l'échevin. La Verviétoise estime que le premier contact avec la Fondation a été plutôt positif, « ils semblaient partants pour un projet à Verviers, à condition qu'il y ait une contribution de la Ville pour un local, par exemple ».
Une structure similaire existe à Seraing. Il faut donc vérifier qu'il n'y ait pas doublon et qu'une demande soit bien présente à Verviers, ce dont ne doute pas Véronique Rogge. « Quand je suis entrée dans Nouveau Verviers, comme c'est un parti citoyen, je me suis renseignée auprès de Verviétois pour connaître leurs besoins. Des discussions tournaient autour des animaux. Je me suis rendu compte que beaucoup de personnes ayant des revenus faibles, des pensionnés ou des familles monoparentales, n'avaient pas toujours la possibilité de prendre des animaux ou de leur garantir un suivi chez un vétérinaire pour une question de coût », expose-t-elle. « Et beaucoup de Verviétois n'ont parfois d'autre choix que de se rendre jusqu'à Seraing. »
Maxime Degey ajoute pour sa part : « il faut encore bien étudier la chose. Le paysage et les besoins sont à définir. Nous sommes dans la phase exploratoire ». Pour lui, concrètement, l'idéal serait de confier la mission à un cabinet vétérinaire existant, « qui réserverait quelques heures par semaine aux propriétaires d'animaux en précarité. Ça permettrait d'éviter le coût d'un local à la charge de la Ville ». Mais il faut voir si cette solution pourrait agréer la Fondation dont les desiderata sont assez précis.
Après des mois de stand-by à cause de la crise sanitaire, le projet va être relancé en ce début 2021.

A.F.

PLOMBIÈRES - RECYCLAGE

Plusieurs bulles à verre supprimées

Intradel diminue le nombre de bulles à verre dans ses recyparcs. © V.R.

Après une analyse de la situation, Intradel va procéder au retrait de bulles à verre dans certains de ces recyparcs.
« Il y avait des lieux où il y en avait 2x2 », explique Jean-Jacques De Paoli, le porte-parole. « Là, c'est une paire qui a donc été enlevée. Mais dans d'autres, on n'en trouvera en effet plus. L'objectif est le même partout, c'est-à-dire de gagner de la place, d'une part pour faciliter une circulation plus aisée sur les sites, mais d'autre part afin de pouvoir y développer davantage une série de projets-tests (comme des conteneurs à verre plat ou de plâtres, parfois absents à certains endroits) mais surtout notre dernière nouveauté en date, à savoir « Back to the réemploi » lancé dernièrement », poursuit-il.
Ce dernier projet consiste en la réutilisation « d'encombrants », tels que des meubles, de la vaisselle ou d'autres objets du quotidien dont les personnes souhaitent se débarrasser mais qui se trouvent encore en bon état et qui, par le biais de la Ressourcerie, seront ainsi placés sur le circuit de la seconde main.
Nous avions donc davantage besoin de place pour stocker tous ces objets voués au réemploi. À savoir que le dépôt de ces encombrants ne rentre pas en compte dans le quota des citoyens… mais si les lieux sont remplis, nous sommes obligés de les placer dans les conteneurs. Nous sommes donc doublement perdants : un, parce que l'on se débarrasse de produits pouvant être réutilisés, et deux, car les citoyens sont alors, dans ce cas, perdants au niveau de leur quota. »

DANS 13 RECYPARCS, DONT CELUI DE PLOMBIÈRES

Il y a donc 13 recyparcs concernés par ces retraits dans la province. À savoir : Burdinne, Chaudfontaine (Vaux), Flémalle 1 (Ivoz-Ramet), Flémalle 2, Grâce-Hollogne, Juprelle, **Plombières**, Seraing 1 (Marnix), Seraing 2 (Boncelles), Seraing 3 (Jemeppe), Sprimont, Visé et Wasseiges.
« Il est évident que la décision a été prise en tenant compte de la distance entre le recyparc et le site de bulles à verre le plus proche. Le site le plus éloigné se trouve **à 2 km de la première bulle à Plombières**, là où la plus proche n'est qu'à 100 mètres à Sprimont. L'impact est donc relativement faible pour les citoyens. Il n'y avait pas vraiment d'intérêt à garder ces bulles, d'autant qu'elles ne sont finalement que rarement utilisées. Et la faible saturation des bulles à proximité est réelle : celles-ci ne se retrouveront donc pas débordées soudainement, au vu aussi du taux de vidange qui y est pratiqué à ces endroits », a aussi précisé Jean-Jacques De Paoli.
La suppression desdites bulles démarre à partir de la semaine prochaine.

ÉMILIE DEPOORTER ET RC